



N° 21

Le 22 janvier 1991

LES VOYAGES À L'ÉTRANGER ET LA CRISE DU GOLFE : LE BANGLADESH ET L'AFGHANISTAN

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a émis aujourd'hui un nouvel avertissement à l'intention des Canadiens qui se trouvent dans les régions affectées par la crise du Golfe. Cet avertissement traduit l'opinion du Ministère par rapport à la situation incertaine au Moyen-Orient et dans d'autres régions. Le Ministère émet aujourd'hui cet avertissement afin de donner aux Canadiens les meilleurs conseils possibles, et de les aider ainsi à décider s'il convient de modifier leurs projets de voyage.

Il révisé les avis précédents et recommande aux Canadiens se trouvant dans ces régions, qu'il s'agisse de résidents ou de voyageurs, et qui se proposent de les quitter, de le faire sans délai. Les pays en cause sont le Koweït, l'Iraq, le Qatar, Bahreïn, la Jordanie, la province de l'Est et la région du Centre de l'Arabie saoudite y compris Riyad, le Yémen, la Syrie, l'Est de la Turquie, Israël, les territoires occupés par Israël, l'Algérie et le Soudan.

On conseille aux résidents et aux visiteurs d'autres pays de la région, surtout Oman, les Émirats arabes unis, les autres régions de l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Iran, le Maroc, la Tunisie, la Lybie, le Pakistan, la Mauritanie et le Bangladesh, de faire preuve de la plus grande prudence et de rester en communication étroite avec l'ambassade du Canada la plus proche.